



RÈGLEMENT ARDÈCHE TRAIL LA VOIE ROMAINE



ÉDITION 2027

GENERALITÉS

« L'ARDÈCHE TRAIL LA VOIE ROMAINE » est une épreuve pédestre organisée par l'association « Ardèche Trail – La Voie Romaine » domiciliée à Désaignes et répondant à la réglementation des courses hors stade.

LIEU : L'organisation (accueil, arrivée, podium, village partenaires ...) se situe sur la commune de Désaignes (07).

PROGRAMME DE L'ARDÈCHE TRAIL LA VOIE ROMAINE

- **VENDREDI 30 AVRIL :**

- RETRAIT DES DOSSARDS – de **14h30 à 20h**
- **LES TOURS DES VIGNES (PETIT) 9km et (GRAND) 13km** – départ à **18h** (semi nocturne)
- **PASTA PARTY & SOIRÉE DANSANTE** – à partir de **19h** (inscription obligatoire – 10€)
- **REMISES DES PRIX** – à partir de **19h30**

- **SAMEDI 1 MAI :**

- RETRAIT DES DOSSARDS – de **6h30 à 9h15** puis de **15h30 à 16h20**
- **LA VIREE DES CHATEAUX 61km** – départ à **7h30**
- **LA VOIE ROMAINE 37km** – départ à **8h30**
- **LA ROCHEBLOINE 23km** – départ à **9h30**
- **LES RANDONNEES 9km / 13km / 23km** – départ à **9h45**
- **COURSES ENFANTS « P'TIOTOU » (gratuites) :**

Épreuve **benjamins / minimes** (nés entre 2010 et 2015) : 1500m – départ à **16h**

Épreuve **poussins** (nés en 2016 et 2017) : 1000m – départ à **16h20**

Épreuve **éveils-athlé** (nés entre 2018 et 2019) : 500m – départ à **16h30**

- **REMISES DES PRIX** – à partir de **17h**
- **BŒUF A LA BROCHE** – de **11h à 17h** (inscription obligatoire – 15€ : **repas offert** pour les coureurs du 23km, du 61km et du 37km)
- **BUFFET CAMPAGNARD ET CONCERT** – à partir de **19h30** (gratuit et ouvert à tous) – buvette et foodtruck sur place



INSCRIPTIONS :

Inscriptions exclusivement sur le site internet de notre partenaire : <https://www.outdoorlab.fr/> (mode de paiement sécurisé par carte bancaire).

Pas d'inscription papier, joindre la photocopie de la licence FFA ou du Parcours Prévention Santé « PPS » en cours de validité sur votre espace personnel lors de votre inscription en ligne.

Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs. Le modèle à compléter est disponible en téléchargement sur le site internet : www.ardeche-trail-la-voie-romaine.com

TARIFS INSCRIPTIONS :

- ✓ **LE TOUR DES VIGNES 9km :**
 - 50 premiers dossards : 12€ ;
 - Sur place, dans limite des places disponibles : 14€ ;
- ✓ **LE TOUR DES VIGNES 13km :**
 - 50 premiers dossards : 16€ ;
 - Sur place, dans limite des places disponibles : 18€ ;
- ✓ **LA VIREE DES CHATEAUX 61km :**
 - 50 premiers dossards : 61€ ;
 - Les dossards suivants : 66€ ;
 - Sur place, dans limite des places disponibles : 71€ ;
- ✓ **LA VOIE ROMAINE 37KM :**
 - 50 premiers dossards : 37€ ;
 - Les dossards suivants : 41€ ;
 - Sur place, dans limite des places disponibles : 45€ ;
- ✓ **LA ROCHEBLOINE 23km :**
 - 50 premiers dossards : 23€ ;
 - Les dossards suivants : 25€ ;
 - Sur place et dans limite des places disponibles : 27€ ;
- ✓ **LES RANDONNEES 9km, 13km et 23km :**
 - 50 premiers dossards : 8€ ;
 - Les dossards suivants et sur place : 10€ ;

Le prix d'inscription comprend :

- Le cadeau de bienvenue pour tous les participants ;
- les douches ;
- le chronométrage à puce ;
- parcours sécurisé par un organisme de secours agréé ;
- le balisage des parcours ;



les ravitaillements ;

- Le bœuf à la broche pour les coureurs du 23km, du 37km et du 61km
 - Possibilité d'achat de tickets repas pour les coureurs, randonneurs et les accompagnateurs (pasta party – 10€ le vendredi soir et bœuf à la broche - 15€ le samedi midi) ;

COMPORTEMENT DES PARTICIPANTS / RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

A/ Secours et entraide Les concurrents se doivent secours et entraide. Merci de respecter les secouristes et médecins, ainsi que leurs décisions (voir article précédent). Merci également de respecter les bénévoles présents aux départs et arrivées, et le long du parcours, de suivre leurs consignes et rester courtois avec eux.

B/ Respect de l'environnement L'événement se déroule dans un environnement préservé. Il est donc demandé aux participants de respecter la nature en jetant leurs déchets au départ, aux points de ravitaillement ou à l'arrivée.

C/ Sanctions pour non-respect du règlement Deux types de sanctions peuvent être prises par l'organisation en cas de non-respect du règlement :

- 15 minutes de pénalités dans les cas suivants :
 - Non-respect du matériel obligatoire
 - Ravitaillement extérieur ou assistance hors des zones prévues à cet effet
- Exclusion du coureur dans les cas suivants :
 - Abandon volontaire de déchet
 - Manque de respect envers les personnes présentes :
 - Bénévoles, secouristes, médecins, autres coureurs ...
 - Non-assistance à personne en danger
 - Triche avérée / parcours coupé sciemment
 - Refus de contrôle antidopage

MODIFICATION D'INSCRIPTION / REMBOURSEMENT / DESISTEMENT / ANNULATION :

D'une course vers une course à plus faible kilométrage ou une randonnée il n'y aura aucun remboursement de la différence.

D'une randonnée ou d'une course vers une course à plus fort kilométrage paiement de la différence suivant le tarif en cours sur place au moment du retrait des dossards.

Aucun transfert de dossard n'est possible L'organisation met en place une option annulation au moment de l'inscription :

Son coût est fixé à :

- **8€** pour la **61km** ; - **3€** pour le **13km** ;
 - **6€** pour le **37km** ; - **2€** pour le **9km** et **les randos** ;
 - **5€** pour le **23km** ;
- Sans option annulation prise lors de l'inscription, une demande d'annulation entraînera un remboursement de 50% du prix de l'inscription si elle est faite avant le 31 mars 2027 à 23h59. Il n'y aura plus aucun remboursement ensuite.
 - Avec une option annulation prise lors de l'inscription, une demande d'annulation entraînera un remboursement intégral (hors frais de service) si elle est faite



avant le 29 avril 2027 à 23h59. Il n'y aura plus aucun remboursement ensuite.

- Toutes les annulations doivent être faites en faisant la demande à :
contact@ardeche-trail-la-voie-romaine.com

TRANSFERT DE DOSSARD :

Le transfert de dossard à une autre personne est possible en nous contactant à l'adresse :
contact@ardeche-trail-la-voie-romaine.com jusqu'au 29 avril 2027.
Aucun changement ne sera effectué après cette date.

PARCOURS DE REPLIS / ANNULATION / MODIFICATION COURSE :

L'organisation prévoit en amont de l'épreuve des parcours de replis en cas d'intempéries notamment (orages, brouillards...) qui ne sont pas communiqués aux coureurs. Attention, en cas de force majeure, catastrophe naturelle, intempéries ou de toute autre nature mettant en danger la sécurité des concurrents, des bénévoles et des prestataires, l'organisation se réserve le droit d'annuler une ou l'ensemble des épreuves, ou de modifier les parcours et d'activer ces parcours de replis avant le départ ou en cours d'événement.

Ceci est valable y compris après que le départ soit donné, en fonction des conditions météorologiques ou de tout événement fortuit. En cas de force majeure, catastrophe naturelle ou de toute autre nature mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve, de modifier le parcours ou d'interrompre l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

DOSSARDS :

La participation aux épreuves nécessite le port du dossard fixé sur la poitrine par des épingles. Il ne devra en aucun cas être réduit, découpé, plié sous peine de disqualification.

Les dossards seront à retirer à Désaignes (07) :

- le vendredi 30 avril de 14h30 à 20h ;
- le samedi 1 mai de 6h30 à 10h pour les trails ;
- le samedi 1 mai de 15h30 à 16h20 pour les courses enfants ;

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE :

Sur chaque épreuve, un certain nombre d'équipements et matériels sont obligatoire et d'autres conseillés. Des contrôles seront effectués sur le matériel obligatoire, lors du départ ou des différents points du parcours. Tout concurrent n'étant pas en mesure de présenter tout ou partie du matériel obligatoire pourra être mis hors course ou avoir des minutes de pénalités.

- un écocup ;
- un système d'hydratation minimum de 250ml pour le 9km et 13km ;
- un système d'hydratation minimum de 500ml pour le 23km ;
- un système d'hydratation minimum de 1000ml pour le 37km et le 61km ;
- une réserve alimentaire (sauf pour le 9km et 13km) ;
- une couverture de survie (sauf pour le 9km et 13km) ;
- un vêtement de pluie, un sifflet (sauf pour le 9km et 13km) ;
- un téléphone portable avec une batterie chargée pour toutes les courses ;
- une frontale pour le 9km et le 13km ;



Les bâtons seront autorisés, mais devront impérativement être tenus dans une main par le milieu lors du départ. Les bâtons télescopiques devront être repliés lors du départ.

PASS PREVENTION SANTE & LICENCES :

L'«Ardèche Trail La Voie Romaine» est ouvert à tous, hommes ou femmes, licenciés ou non. L'âge minimum de participation varie suivant l'épreuve, cf plus haut.

L'«Ardèche Trail La Voie Romaine» est réservé aux coureurs entraînés, en très bonne condition physique et aptes à courir seuls pendant plusieurs heures d'affilée sur des sentiers de montagne parfois escarpés, et dans des conditions qui peuvent être rendues difficiles par les conditions météorologiques.

La randonnée est ouverte à tous, les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.

Sont exigé :

PARCOURS (PASS) PREVENTION SANTE (PPS) & LICENCES :

C'est une condition obligatoire pour participer à une compétition.

A/ Tous les concurrents MAJEURS devront présenter soit :

Un **PPS** de **moins de 1 an** avant la date de l'événement (<https://pps.athle.fr/>) ;

Le PPS au tarif de 5 € s'appliquera **uniquement aux pratiquants non licenciés FFA**.

Les licenciés FFA ne sont pas concernés par la plateforme pps.athle.fr, car le PPS est **déjà intégré à leur parcours de prise de licence**.

Exception : la licence Athlé Santé. Cette licence ne donne pas accès aux événements. Les titulaires qui souhaitent finalement participer à des événements peuvent transformer leur licence en licence Running ou licence Compétition.

- Soit une **licence FFA en cours de validité (2027)** :
 - Licence **ATHLE COMPETITION** ;
 - Licence **ATHLE ENTREPRISE** ;
 - Licence **ATHLE RUNNING** ;
 - Licence **ATHLE SANTE** ;

B/ Pour les personnes MINEURES, leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur des documents identiques aux personnes MAJEURS, en plus de ce document, ils doivent présenter :

L'athlète et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur attestent auprès de la FFA que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative.

En plus, les mineurs devront être accompagnés par leurs parents ou fournir une autorisation parentale éditée sur papier libre, date et signée.

C/ Pour tous les concurrents : Aucun autre document ne peut être accepté.

L'organisateur conservera, selon le cas, la trace de la licence présentée (numéro et fédération de délivrance), l'original ou la copie du PPS, pour la durée du délai de prescription (10 ans). Les concurrents qui n'auront pas leur dossier à jour le jour de l'épreuve, ne pourront pas prendre part à la course et ne pourront prétendre à un aucun remboursement. Par ailleurs, un justificatif d'identité sera demandé à tous les inscrits lors du retrait des dossards. Afin de limiter au maximum les échanges entre participants



et bénévoles, et afin d'accélérer le retrait des dossards, il est obligatoire de fournir en ligne votre justificatif médical (attestation PPS ou licence) en amont de la manifestation. Pour ajouter votre pièce justificative en ligne après votre inscription, vous trouverez dans votre email de confirmation d'inscription le lien menant à votre compte en ligne. Les participants étrangers sont tenus de fournir une attestation PPS, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à World Athletics.

ACCOMPAGNATEURS :

Aucun accompagnateur ni véhicule non accrédité (y compris vélo) ne sera autorisé sur le parcours. Les accompagnateurs ne doivent pas pénétrer dans les lieux couverts, ou s'alimenter sur les ravitaillements. Les ravitaillements sont autorisés par les accompagnateurs dans un périmètre restreint dans les mètres avant et après les ravitaillements officiels.

CHRONOMÉTRAGE ET POINTS DE CONTRÔLE :

Le chronométrage sera assuré par un dispositif positionné sur le dossard. Chaque concurrent doit installer son dossard fournis par l'organisation comme indiqué sans y apporter de modification au niveau de la poitrine avec 4 épingles.

BARRIERES HORAIRES - MISE HORS COURSE (puce retirée) :

- **BH 1 – Saint-Jean-Roure - km23 :**
 - 37km = 13H30
 - 61km = 12H30
- **BH 2 – Petites Sagnes - km34 :**
 - 61km = 13H00 – **bascule sur le 37km obligatoire après cette heure**
- **BH 3 – Labatie d'Andaure - km46 :**
 - 61km = 14H45
- Aucune barrière horaire sur les autres épreuves

Les coureurs n'ayant pas atteint les points de contrôles aux heures indiquées ne figureront pas au classement. Ils seront déclarés hors course.

ABANDONS :

Tout abandon doit être signalé à l'organisation et ne pourra se faire (sauf raison médicale évidente) qu'aux points de pointages ou ravitaillements. Les points de mise hors course : signifie que le coureur sera arrêté par l'organisation qui se gardera le droit de lui retirer la puce (synonyme de non classement) si celui-ci n'est pas dans les délais. Les services médicaux positionnés sur les parcours seront habilités à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte médicalement à poursuivre la course.



AUTRES POSSIBILITÉS DE MISE HORS COURSE :

En cas de ravitaillement en dehors des zones prévues à cet effet, en cas de jets de bouteilles vides, emballages en tout genre, papiers, plastiques, hors zones de ravitaillement. En cas de coupe de sentier.

RAVITAILLEMENTS :

L'ARDECHE TRAIL LA VOIE ROMAINE est une épreuve spécifique. Les concurrents sont considérés en totale autonomie entre chaque point de ravitaillement.

Le 9km et 13km s'effectue en complète autonomie.

Le 61km s'effectue en semi-autosuffisance ; 5 ravitaillements solide & liquide dont 1 à l'arrivée.

Le 37km s'effectue en semi-autosuffisance ; 2 ravitaillements solide & liquide dont 1 à l'arrivée.

Le 23km s'effectue en semi-autosuffisance ; 2 ravitaillements solide & liquide dont 1 à l'arrivée.

REPAS D'ARRIVEE :

Un repas en option lors votre inscription (possible pour les accompagnants) sera mise en place à l'arrivée pour toutes les courses :

- Vendredi soir pasta party à 10€ ;
- Samedi midi bœuf à la broche à 15€ (offert pour les coureurs du 23km, du 37km et du 61km) ;

SIGNALISATION :

Les parcours seront fléchés à l'aide de rubalise et/ou panneaux directionnels et indiquant les difficultés et les dangers éventuels sera complété par quelques marquages au sol. Les carrefours urbains seront protégés par des signaleurs. Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque participant devra se conformer au code de la route et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ses règles.

SERVICE MÉDICAL :

Des équipes de secours sont positionnées le long du parcours. Un numéro d'urgence sera écrit sur le dossard du participant, qui pourra en cas d'urgence, contacter le service médical. La course pourra être neutralisée quelques instants pour l'évacuation d'un blessé et laisser passer en priorité une ambulance et/ou véhicule de sécurité.

DOUCHES ET SANITAIRES :

Des douches et des sanitaires sont à disposition des coureurs sur le site des départs / arrivées des courses.

ASSURANCE - Responsabilité civile :

- **Responsabilité civile** : Les organisateurs ont souscrit un contrat qui couvre leur responsabilité civile ainsi que celle des participants dûment engagés, de la ligne de départ à la ligne d'arrivée, pour les dommages matériels ou corporels qu'ils pourraient causer accidentellement à des tiers ou se causer entre eux.
- **Individuelle accident** : Il appartient aux participants de vérifier auprès de leur fédération ou de leur assurance qu'ils sont bien couverts pour les dommages



corporels qu'ils encourent lors de leur participation à ce type d'épreuve. Dans le cas contraire, il est de leur intérêt de souscrire auprès de leur assureur un contrat qui les garantisse en cas de dommages corporels.

- **Dommage matériel** : Ni l'organisateur, ni son assureur ne couvrent les dommages que pourraient subir les participants, notamment en cas de chute ou de vol. Il incombe à chacun de se garantir ou non contre ce type de risques auprès de son assureur.
- **Vol et disparition** : Les participants reconnaissent la non responsabilité de l'organisateur pour la surveillance des biens ou des objets en cas de vol ou de perte.

LIMITES D'ÂGE :

22 Km, 37 Km et 60 Km : 20 ans et plus

8 Km et 12 Km : 16 ans et plus (autorisation parentale obligatoire pour les mineurs)

Rando : 13 ans et plus (autorisation parentale obligatoire pour les mineurs)

RÉCOMPENSES :

- **9km et 13km** : Trophées et lots pour les 3 premiers du scratch H/F ;
- **61km** : Trophées et lots pour les 5 premiers du scratch H/F ;
- **37Km** : Trophées et lots pour les 5 premiers du scratch H/F ;
- **23km** : Trophées et lots pour les 5 premiers du scratch H/F ;
- Il n'y a pas de récompenses pour les catégories ;

Pas de cumul : Un concurrent qui pourrait cumuler 2 podiums ne se verra attribuer qu'une récompense pour le titre le plus prestigieux (dans notre exemple : le scratch).

REMISES DES RECOMPENSES :

Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront prétendre aux récompenses.

CLASSEMENT :

Les classements seront affichés sur le site de course puis sur le site internet de l'événement en direct.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE :

Il peut avoir lieu sur place. Dans ce cas, les personnes contrôlées recevront leurs récompenses dès la connaissance des résultats antidopage.

ANIMATIONS :

• VENDREDI 30 AVRIL :

- PASTA PARTY & SOIRÉE DANSANTE – à partir de **19h** (inscription obligatoire – 10€)
 - REMISES DES PRIX – à partir de **19h30**

• SAMEDI 1 MAI :

- LES RANDONNEES 9km / 13km / 23km – départ à **9h15**
- COURSES ENFANTS « P'TIOTOU » (gratuites) :



- Épreuve **benjamins / minimes** (nés entre 2008 et 2013) : 1500m – départ à **16h**
- Épreuve **poussins** (nés en 2014 et 2015) : 1000m – départ à **16h20**
- Épreuve **éveils-athlé** (nés entre 2016 et 2018) : 500m – départ à **16h30**
- REMISES DES PRIX – à partir de **17h**
- BOEUF A LA BROCHE – de **11h à 17h** (inscription obligatoire – 15€ : **repas offert** pour les coureurs du 23km, du 61km et du 37km)
- BUFFET CAMPAGNARD ET BAL – à partir de **19h30** (gratuit et ouvert à tous)

UTILISATION DE L'IMAGE :

« J'autorise expressément les organisateurs de « **L'ARDÈCHE TRAIL LA VOIE ROMAINE** », ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée ». CNIL : Les données personnelles communiquées par les participants sont destinées au personnel habilité de l'organisateur de cet événement et Jonathan Rouquairol, prestataire technique. Ces données sont utilisées afin d'assurer le traitement des inscriptions des participants. Les participants sont susceptibles de recevoir par email des informations concernant l'épreuve sur laquelle ils sont inscrits ainsi que sur d'autres manifestations organisées par Jonathan Rouquairol. Par l'intermédiaire de la manifestation, les participants peuvent être amenés à recevoir des informations et/ou propositions d'autres sociétés ou associations partenaires. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant l'organisation: par email à l'adresse contact@ardeche-trail-la-voie-romaine.com.

Vous pouvez également vous désabonner des newsletters en vous rendant directement en bas de l'une des newsletters que vous recevez. Vos demandes seront prises en compte dans un délai maximum de 48 heures - jours ouvrables.

OFFRE CLUBS ET ENTREPRISES :

Nous réservons des tarifs préférentiels sur les engagements des groupes de clubs ou d'entreprises.

Contactez-nous sur le l'adresse email : contact@ardeche-trail-la-voie-romaine.com suivant le nombre de participants nous affinerons votre tarif.

L'inscription d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions. Attention ce règlement est susceptible d'être modifié jusqu'à la veille de l'événement.

L'organisation vous souhaite une belle course !

